

La vie associative

Club Arc en Ciel

Le Club ARC EN CIEL des aînés ruraux de Jugeals-Nazareth et Nespouls organise le thé dansant «**Les Châtaignes**» le 9 novembre prochain à la salle des fêtes de Nespouls, à partir de 14h30. La journée sera animée par **Francis DEVAUX**.
Tarif entrée : 10€. On vous attend nombreux !

Foyer rural

Le dimanche 23 novembre prochain, à partir de 12h à la salle polyvalente Jean Moulin, se tiendra le «**Repas du cochon à l'ancienne**» organisé par le Foyer rural de Jugeals-Nazareth. Issu de la tradition du Limousin, venez découvrir et déguster le repas qui était servi dans les fermes de nos aïeux le jour du cochon. Ce jour-là, dans nos campagnes, c'était un moment de retrouvailles et de fête. L'après-midi sera animé par l'**orchestre musette de Marjolaine Chenut**. Au menu : soupe de champagne, assiette de dégustation, boudin noir, grillade sauce de nos grand-mères, tourtons, pommes de terre paysannes, salade, fromage, flognarde. Vin et café compris. Pain pétri à la main et cuit au feu de bois.

Participation : 22€ (paiement à la réservation).

Réservation avant le 15 novembre. Tel. 05 55 85 94 29.

Association des Parents d'Elèves

Le traditionnel loto de l'APE aura lieu le samedi 6 décembre 2014 à 20h à la salle polyvalente Jean Moulin, au profit des enfants de l'école. De nombreux lots à gagner ! Nous vous attendons nombreux !

Les Amis de Jugeals-Nazareth

Les Amis de Jugeals-Nazareth organisent une soirée disco déguisée le **samedi 15 novembre** prochain, à partir de 20h, à la salle polyvalente Jean Moulin.
Repas dansant (tarif : 22€). Uniquement sur réservation au 06 15 42 69 78.



La vie du village

Attention aux nids de frelons !



Voici la photo d'un nid de frelons trouvé sur notre commune, au lieu-dit Les Grêches Le Mas, sur le terrain de Mme JARRIGES. Ce nid a une circonférence de plus de 80 cm et un volume important. Nous demandons à l'ensemble des habitants de bien vouloir s'assurer de l'absence de nid sur leurs terrains.

Retrouvez les coordonnées de nos associations, artisans et commerçants sur le site internet de la commune : www.jugeals-nazareth.fr

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

Téléphone : 05 55 85 90 53

Fax : 05 55 85 58 75

Mail : mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr

Site : www.jugeals-nazareth.fr

Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

Nouveaux horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30 à 19h30

Mardi : 8h15 à 12h

Mercredi : 8h15 à 12h et 13h30 à 19h15

Jeudi : 8h à 12h

Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Permanence d'un élu le samedi de 9h à 12h.

Cantine : 05 55 85 97 96

Garderie : 05 55 85 92 60

Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

INFORMATIONS UTILES

Cabinet médical :

Docteur BOUSSEYROUX-LAMAGAT

Tel. 05 55 85 95 76

Médecin de garde : 15

Infirmières :

Catherine CLAUZEL-RUBELLIN

Tel. 05 55 85 86 56

Mob. 06 80 02 04 00

Stéphanie CHANEL-PACHERIE

Tel. 05 55 22 03 41

Mob. 06 84 76 40 36

Assistantes maternelles :

Sandra RENAULT La Borie Basse

Tel. 06 83 03 17 26

Jocelyne DUHIN La Brande

Tel. 05 55 17 07 39 ou 06 22 53 15 31

Brigitte TILLET La Brande

Tel. 05 55 85 56 70

Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT (05 87 43 92 90)

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 ou 05 55 86 08 12

SAUR : 05 53 54 60 38

ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE :

0 810 333 019 ou 0 972 675 019

Trésorerie de Malemort et Beynat :

Tel : 05 55 92 06 00

Fax : 05 55 17 91 84

ACCUEIL DE LA PAROISSE

Presbytère Saint-Martin (05 55 24 10 82)

Presbytère Saint Cernin (05 55 24 07 70)

Messe le 2 novembre à 9h30.

Jugeals-Nazareth

BULLETIN MUNICIPAL Novembre 2014



Le mot du Maire

En cette période de la Toussaint, croyants ou non, pratiquants ou pas, nous avons tous une pensée particulière pour nos proches, famille et amis disparus.

C'est souvent le moment choisi pour se rendre sur les tombes et caveaux de famille. L'occasion m'est donnée de vous dire que je veux proposer à mon conseil municipal de mettre tout en œuvre afin de faire un effort avec notre équipe technique sur l'entretien courant de nos cimetières, nos agents ont déjà bien commencé et je les en remercie.

Au-delà de cet entretien tout naturel, la municipalité a le devoir d'assurer la sécurité matérielle et sanitaire des cimetières, notamment de vérifier avec attention l'état de certains emplacements qui peuvent être abandonnés, parfois depuis plusieurs décennies et de ce fait présenter un danger sanitaire mais aussi matériel car certains édifices menacent de s'écrouler.

Nous souhaitons aussi avoir une réflexion sur un aménagement permettant un meilleur accueil pour les familles concernées par le columbarium. Sur invitation de l'association des Maires de France, j'ai participé avec Monsieur Jean-Pierre Chambon, secrétaire de Mairie, à une réunion d'information à Uzerche, le vendredi 10 octobre 2014. Celle-ci était diligentée par des juristes de l'association.

Cette journée dont le but était de rappeler aux Maires leurs responsabilités en la matière, fut fort instructive. Elle ne fit que confirmer notre devoir d'élus de prendre rapidement toutes les dispositions nécessaires afin de faire un état des lieux de nos cimetières communaux. Ceux-ci comptent un bon nombre de tombes abandonnées par les concessionnaires ou leurs ayants droits depuis parfois fort longtemps.

Monsieur Jean-Pierre Chambon a d'ailleurs commencé ce travail fastidieux. Il est bien évident qu'une reprise de concession par la mairie nécessite des démarches légales assez longues. C'est pour cela que je vais présenter au conseil municipal le lancement du processus en vigueur.

Je profite de cet éditto pour inviter toute la population et naturellement les enfants de l'école à la cérémonie du 11 novembre 2014 à 11 heures au monument aux morts, celle-ci sera suivie d'un vin d'honneur à la salle Roger Verdier.

Cette cérémonie commémorant la signature de l'armistice de 1918, marquant ainsi la victoire des alliés et la fin des combats particulièrement destructeurs. La nuit du 10 au 11 novembre 1918 fit à elle seule 11000 morts sur les 10 millions de perte de vies humaines pour la période 14/18, sans oublier les 20 millions de blessés.

Votre présence rendra hommage à tout ces disparus et contribuera aussi à ne pas oublier les atrocités des guerres nous tournant ainsi vers un avenir de paix.

Nous savons tous que la paix est précieuse mais combien fragile !

Le Maire
Gérard BAGNOL



www.jugeals-nazareth.fr